



70 ANS **de JUSTICE PENALE** **des MINEURS**

LA JUSTICE DES MINEURS : ENTRE SPÉCIALISATION ET DÉSPÉCIALISATION ?
LES ENJEUX ET LES ÉVOLUTIONS DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES
L'AVENIR DE LA JUSTICE DES MINEURS

L'année 2015 marque la célébration des 70 ans de l'ordonnance du 2 février 1945 relative à la délinquance juvénile. Par ce texte la France a institué, après bien d'autres pays, une justice et un traitement pénal des mineurs véritablement spécifique. Cet anniversaire offre l'occasion de revenir sur le passé, d'aborder le présent et de se projeter dans l'avenir de cette justice qui se voulait singulière et dans laquelle Philippe Robert voyait « *un laboratoire de la justice pénale du futur* ».

Le texte initial a été modifié à de nombreuses reprises. La procédure a considérablement évolué - marquée notamment par un renforcement du rôle du parquet - certains types d'établissements ont disparu, d'autres ont été créés, de nouvelles mesures ont vu le jour et le panel des qualifications et des sanctions s'est élargi. C'est pourquoi la question se pose de savoir si ces modifications ont renforcé la spécificité de la justice des mineurs ou, au contraire, l'ont-elles

rapprochée du droit pénal des majeurs ?

S'il y a eu une évolution significative du droit pénal, la prise en charge effective des mineurs a connu également des transformations considérables. Quels liens peut-on faire entre les évolutions législatives, judiciaires et éducatives ? Les modifications du droit ont-elles entraîné *ipso facto* des révisions significatives des pratiques éducatives ?

Les transformations de la justice des mineurs sont liées à des changements de toute nature qui paraissent sans lien direct avec le traitement de la déviance et de la délinquance juvénile. À titre d'illustration et sans prétendre à une quelconque exhaustivité, citons parmi les facteurs, le développement des sciences humaines évoqué directement dès l'exposé des motifs dans la plupart des circulaires, la prolongation de la scolarité et la massification de l'enseignement secondaire, les

transformations de la famille et des rapports de genre, la promotion d'une société des individus... sans compter les effets de la crise économique et sociale. Quel est le poids des changements socio-économiques sur la justice des mineurs et sur sa spécificité ? En tant que politique publique, la justice des mineurs a-t-elle su accompagner ces changements ou les a-t-elle subi ?

Enfin dans un monde globalisé et interdépendant, les modèles circulent et les conventions internationales ne sont pas sans effet sur les législations internes, voire sur les modalités de prise en charge. Quel est le rôle de cet environnement international sur la teneur particulière du droit pénal des mineurs, des traitements judiciaires et des prises en charge ?

Pour comprendre les évolutions, analyser la situation actuelle et penser l'avenir, l'apport des sciences juridiques, de l'histoire, de la sociologie, de la philosophie,

des sciences politiques est indispensable tout comme les témoignages et les réflexions de professionnels. C'est de cette façon que ces journées de valorisation de la recherche entendent contribuer au débat en instaurant un dialogue entre chercheurs de divers horizons et acteurs de la justice des mineurs.

JEUDI 5 NOVEMBRE

8h00 ACCUEIL

9h00-10h00

*Propos introductifs**Présidence : Dominique Youf*

Mme Catherine Sultan

Directrice de la Protection judiciaire de la jeunesse

Mme Rosemonde Doignies

Directrice de l'Ecole nationale de protection judiciaire de la jeunesse

10h00-12h30

*La justice des mineurs : entre spécialisation et déspecialisation ?*CONFÉRENCES*Présidence : Nadia Beddiar, chercheur en droit*

- **A propos de l'évolution du droit pénal des mineurs : un regard transevrsl**

Marielle de Béchillon

Maitre de conférences en droit privé, Université de Pau et des pays de l'Adour

- **Spécialisation et despécialisation : une évolution complexe**

Dominique Youf

Directeur du service de la recherche et de la documentation, ENPJJ

- **Les débats de la scène internationale sur la justice juvénile entre 1900 et 1940**

Nicolas Dérasse

Maitre de conférences en histoire, Université de Lille 2

- **Les années 1960 - 1970 ou les habits neufs de l'ordonnance de 1945**

Jean - Jacques Yvorel

Chercheur en histoire, ENPJJ

12h30-14h00 DEJEUNER

14h00-17h30

*Les enjeux et les évolutions des pratiques professionnelles*CONFÉRENCES*Présidence : Hakim Bellebna, doctorant CERAPS, formateur ENPJJ.*

- **Les politiques publiques de la délinquance juvénile au risque de l'opinion publique**

Pierre Mathiot

Professeur des universités en sciences politiques, Sciences Po Lille

- **L'évolution du rôle du juge des enfants**

Christian Mouhanna

Sociologue, chargé de recherches CNRS, directeur du CESDIP

TABLE RONDE 1*Les acteurs de la chaîne pénale**Modérateur : Grégoire Meurin éducateur PJJ*

Anne Kiriakides

Juge des enfants, tribunal de grande instance d'Aix-en-Provence

Martin Levrel

Commissaire divisionnaire, chef de la division de Roubaix

Natacha Rateau

Procureur de la République, tribunal de grande instance de Niort

Maitre Carole Sulli

Avocat au Barreau de Paris

16h00 PAUSE

TABLE RONDE 2*Les institutions : l'exemple du milieu ouvert*

- **L'évolution des pratiques à travers trois générations de professionnels de l'éducatif**

Modérateurs : Véronique

Blanchard, Responsable du Centre d'exposition historique «Enfants en justice»

Jean-Pierre Jurmand, Chercheur en histoire, ENPJJ

Didier Blanchard

Responsable d'unité éducative, Niort.

Maité Bourquin

Directrice honoraire PJJ

Françoise Cardaire

Directrice honoraire PJJ

17h30 FIN DES ECHANGES

18h00 COCKTAIL

VENDREDI 6 NOVEMBRE

8h00 ACCUEIL

9h30-12h30

L'avenir de la justice des mineurs

CONFÉRENCES

Présidence : Nadia Beddiar,
chercheur en droit

- **Approche anglo-saxonne sur la recherche en matière de justice juvénile (USA-Canada)**

Denis Lafortune

Professeur et directeur de l'Ecole de criminologie de Montréal

- **Influence des standards internationaux sur les pratiques nationales, évolutions et perspectives**

Benoît Van Keirsbilck

Président de DEI International, directeur de DEI - Belgique, expert

- **Vers une justice plus restauratrice pour les mineurs en Europe**

Lode Walgrave

Professeur émérite en criminologie

de la KU Leuven, Belgique

- **La Common Law et la justice juvénile en Angleterre**

Jean-Gilles Raymond

Juge de l'immigration, Immigration & Asylum chamber, Londres

12h30-13h30 DÉJEUNER

13h30-15h00

TABLE RONDE

Témoignages de trois jeunes

Modérateur : Marwan

Mohammed, sociologue, chargé de recherches CNRS

CONFÉRENCE DE CLÔTURE

Yves Cartuyvels

Criminologue et professeur aux facultés universitaires de Saint Louis, Bruxelles

16h00 FIN

Inscriptions jusqu'au 15 octobre 2015

Service de la Recherche et de la Documentation
recherche.enpjj-roubaix@justice.fr

03.59.03.13.77

Présence d'une librairie

Accès

Ecole nationale de Protection Judiciaire de la jeunesse
16, rue du curoir
59100 ROUBAIX
03.59.03.14.14

Métro : Depuis les gares Lille-Europe et Lille Flandres
Ligne 2 - Direction C.H. Dron
Station Roubaix Grand Place

